



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

DOYEN GOSSE - CARRONNERIE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Doyen Gosse - Carronnerie s'est déroulé le **jeudi 30 mars 2023**.

35 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Bernard Dupré, Nicolas Retour, Elisabeth Wolf et Rémy Dendievel.

Introduction du Maire

Lors du conseil municipal du 20 mars, les élus ont voté la hausse de la taxe foncière sur les propriétés. Du fait de l'augmentation des prix notamment de l'énergie et des salaires, et malgré la recherche constante d'économies, les élus ont souhaité maintenir le niveau actuel de services publics sur la commune. Certains tarifs vont devoir augmenter tels que ceux de la restauration scolaire. Par ailleurs, des investissements sont nécessaires pour entretenir le patrimoine communal, économiser l'énergie, construire une école, ou protéger les habitations des chutes de blocs. En effet, suite à la signature par le Préfet du Plan de Prévention des Risques Naturels, des études et des travaux sont à réaliser par la commune pour protéger environ 150 maisons en zone rouge sur les Coteaux. Ces travaux de protection ne donneront pas de nouveaux droits à construire.

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants. C'est pourquoi les élus ont décidé de construire une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne en bordure du parc Brise des Neiges, pour une ouverture envisagée en septembre 2025. La salle de motricité de la nouvelle école maternelle sera un espace mutualisable avec des activités associatives. Le restaurant scolaire sera installé dans la salle de La Pallud, les travaux seront faits à partir de cet été. Ce local réaménagé sera lui aussi mutualisé pour les associations ou les fêtes de famille. Des travaux d'isolation de la toiture ainsi que le renouvellement des huisseries sont également prévus cet été sur le bâtiment de La Pallud.

Suite au vote des Tronchois, voici les 4 projets retenus dans le cadre de la première édition du budget participatif : achat de matériel pour le Repair café, réalisation d'une aire pour planches à roulettes chemin Fortuné Ferrini, installation de ruches et proposition d'un cycle de conférences scientifiques sur le climat.

Mobilités

Le principe des zones à faibles émissions (ZFE) est imposé par l'Europe et par l'Etat dans les zones comme la Métropole où la qualité de l'air est mauvaise. La ZFE pour les véhicules utilitaires et les poids lourds est actuellement en vigueur dans 27 communes de la Métropole dont La Tronche. Elle interdit la circulation de ces véhicules avec un certificat Crit'Air 3, 4 et 5 depuis le 1^{er} juillet 2022. La ville remplace progressivement ses vieux véhicules polluants.

La seconde ZFE pour les véhicules légers est mise en place à compter du 1^{er} juillet 2023. Elle sera non permanente, c'est-à-dire qu'elle sera effective du lundi au vendredi et de 7h00 à 19h00. A compter de juillet 2023, les véhicules en Crit'air 5 ne pourront plus circuler dans les 13 communes concernées dont La Tronche. Certaines voiries de la commune sont hors ZFE pour l'accès au massif de la Chartreuse et pour l'accès au CHU. Des aides financières, sur critères de ressources, seront proposées pour les particuliers pour changer de type de mobilité, ou pour remplacer leur véhicule. Une consultation publique a lieu jusqu'au 17 mai.

Travaux

Route de Chartreuse, les travaux de reprise des réseaux humides se poursuivent. La route est fermée à la circulation du lundi au vendredi de 9h à 17h. La fin des travaux de réseaux est prévue début 2024, hors aléas de chantier.

Le chemin Pont Prouiller est traversé par le cours d'eau du Charmeyran. Le pont, au niveau du débouché du chemin du Charmeyran sur le chemin Pont Prouiller, est fortement fragilisé. La Métropole engage des travaux de réseaux et de renforcement du pont pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juin. Le bas du chemin du Charmeyran et une partie du chemin Pont Prouiller seront fermés à la circulation, sauf pour les piétons et les cyclistes.

Secteur Doyen Gosse

Le bac marron permet de collecter les déchets alimentaires. Les sacs spécifiques à utiliser pour cette poubelle peuvent désormais être demandés à l'Agence Postale Communale de Doyen Gosse dont les horaires ont évolué depuis le 11 avril : l'agence postale est désormais ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi.

Parc de la Villa des Alpes, un second padel a été installé, financé par le club de Tennis avec une subvention de la Région.

Des travaux sur le réseau d'assainissement sont en cours au niveau de l'espace Doyen Gosse et se poursuivent jusqu'au mois de juin 2023. Ponctuellement, l'accès au site de compostage et à la cabane à dons sera fermé.

A l'instar de nombreuses communes, la ville a déployé depuis le 1^{er} janvier 2023 l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6h00. Les objectifs sont de réaliser des économies d'énergie, des économies financières et de préserver la biodiversité, tout en prenant en compte la sécurité. Le renouvellement des systèmes d'éclairage public se fait au fur et à mesure, avec des ampoules plus économes.

Les éclairages rue Boileau sont du domaine privé et sont donc du ressort de la copropriété. Ceux situés devant l'église de Doyen Gosse sont gérés par la paroisse et ne sont allumés que lors des cérémonies. Il est signalé que parfois les éclairages des courts de tennis restent allumés le soir malgré l'absence de joueurs.

Les stationnements devant l'espace commercial Doyen Gosse sont réservés aux clients des commerces.

La piscine sera ouverte du 16 juin au 29 août inclus de 10h30 à 19h30 (21h30 le mercredi soir ; fermeture le lundi). A ce jour, aucun projet n'est prévu sur le bâtiment de l'ancien foyer des sourds, situé derrière le gymnase.

Sécurité

Les habitants signalent la vitesse trop élevée des voitures rue Doyen Gosse, rue La Fontaine et rue de la Carronnerie. La vitesse y est pourtant limitée à 30 km/h. La commune a fait l'acquisition d'un dispositif de comptage ainsi que de lunettes pour faire des contrôles de vitesse. Les riverains souhaitent une signalisation indiquant la présence d'enfants au niveau du parc des Cèdres.

Des caméras de surveillance sont installées en face de la rue Pasteur avec vue sur les commerces et les voiries. Même si la commune est une ville calme à l'échelle de l'agglomération, des cambriolages ou le vol de carburants dans les réservoirs des voitures ont lieu trop souvent, une vigilance de tous est nécessaire. La commune est en lien régulier avec la Police nationale.

Divers

Un conseiller numérique, financé en grande partie par l'Etat, est à votre disposition pour vous accompagner dans l'usage numérique. Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse suivante : conseiller-numerique@ville-latronche.fr. La plateforme numérique Kipeukoi permet de mettre en relation des personnes, favorisant ainsi les échanges de services gratuits. Plus d'informations en contactant le 04 76 63 77 16.

Le frelon asiatique se développe de plus en plus et est un prédateur redoutable pour de nombreuses espèces notamment les abeilles. Plus d'informations afin de mieux lutter contre cette espèce envahissante : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

De la même façon, l'Entente Interdépartementale de Démoustication, est un organisme à contacter pour lutter contre la prolifération du moustique tigre : <https://www.eid-rhonealpes.com/> Toute forme d'eau stagnante est à proscrire.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

